

EPIC OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS COMMUNAUTAIRE PALAIS DES CONGRÈS – LE KURSAAL DE DUNKERQUE

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

PROCÈS-VERBAL

Titulaires présents : Marjorie ELOY - Frédéric VANHILLE - Eric GENS - Christophe SAUBLENS - Gaëlle SERGENT- Paul-Edouard WAQUET - Jacqueline GABANT

Suppléants présents : Sophie AGNERAY – Aurore DEVOS - Pierre DESMADRILLE – Julien PILATE

Excusés : Elodie GARREAU (donne pouvoir à Marjorie ELOY) – Paul CHRISTOPHE - Eric DUBOIS (pouvoir à Paul-Edouard WAQUET) - Olivier RYCKEBUSCH

Secrétaire de séance : David DELAGOUTTIERE

Madame Marjorie ELOY, Présidente, accueille les membres du Comité de Direction et procède à l'appel.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

La Présidente ouvre la séance à 9h40 et rappelle l'ordre du jour du Comité de Direction de l'EPIC OTCC de Dunkerque.

Le Procès-Verbal de la séance du 13 mai 2026 est approuvé à l'unanimité sans observation.

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 1

Rapport d'activité 2025 de l'EPIC OTCC Le Kursaal

Madame la Présidente présente le rapport d'activités 2025 des services de l'OTCC et du Kursaal.

Rapport d'activités de l'OTCC et du Kursaal en annexe.

Madame la Présidente rappelle qu'il existe depuis plus de 4 ans, un Observatoire du Tourisme, en partenariat entre la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), l'Agence d'Urbanisme (AGUR) et l'Office de Tourisme.

Pour parer à la baisse de fréquentation dans les accueils, qui reflète une tendance nationale en raison d'une utilisation accrue d'internet et de l'IA, il serait intéressant de retravailler ces points pour s'adapter et continuer d'attirer du public. En parallèle de l'accueil des visiteurs, la dynamique autour de la vente de produits locaux et la diversification des prix dans les boutiques se poursuit.

Madame Gabant souligne l'augmentation significative du nombre de touristes allemands sur le territoire.

Madame la Présidente propose aux membres du comité de faire remonter des idées de sorties pour les socio-professionnels.

Suite à la demande de Monsieur Christophe Saublens et Monsieur Julien Pilate, les partenaires ont été sollicités pour mieux cibler les documents qu'ils préfèrent diffuser dans leurs structures et ainsi limiter les impressions.

Madame Gaëlle Sergent s'interroge sur l'existence d'une application pour les téléphones. Monsieur David Delagouttière répond que le site internet est adapté pour les téléphones et qu'il existe les roadbook dans les accueils. Madame la Présidente, Marjorie Eloy, soumet l'idée de revoir le site internet pour plus de clarté.

Un travail sera nécessaire après la saison sur la gestion des kiosques. Actuellement l'Office de Tourisme fait appel à un huissier pour les réservations et éviter les files d'attente mais le taux de confirmation étant faible après le tirage, l'accueil de Malo-les-Bains se trouve finalement à gérer le restant des réservations et les files d'attente persistent. Une refonte est envisagée pour l'année 2027 impliquant une augmentation du taux de remplissage en basse saison, une révision des CGV, de la méthode de règlements et de l'organisation afin d'optimiser la location.

Monsieur David Delagouttière informe que l'augmentation de la communication en 2026 sur la réservation des kiosques s'est déjà fait ressentir sur les chiffres.

Il rappelle également le besoin d'une étude pour la construction de nouveaux kiosques en raison de l'accroissement de la vétusté de ceux-ci (météo bord de mer, longue durée de vie...).

Madame la Présidente informe du besoin d'établir une stratégie afin de communiquer de manière plus ciblée pour de meilleures retombées. Elle souhaite par exemple développer des actions autour de l'Ecosse en prévision de l'ouverture d'une ligne avec le port de Dunkerque ou encore axer sur les croisières qui sont de plus en plus nombreuses sur le territoire (un package à la journée peut être envisagé pour les croisiéristes en attente d'embarquement).

Le MICE est perçu comme le point phare en raison des retombées économiques supérieures au tourisme de loisir. Monsieur David Delagouttière informe qu'un congressiste dépense deux à trois fois plus qu'un touriste de loisir. L'année 2025 a permis de poser les fondations d'une filière plus structurée, plus lisible et mieux organisée d'un point de vue commercial.

Madame la Présidente rappelle que l'attente est très forte autour du développement des congrès avec l'objectif de faire découvrir le territoire, dynamiser les retombées économiques, etc. Elle souhaite qu'un travail soit mené par les équipes pour ramener un plus grand nombre d'événements professionnels, notamment des événements de grandes ampleurs. Elle insiste sur la mise en avant de la destination et du sens de l'accueil en allant au-delà des lacunes du bâtiment du Kursaal.

Madame Jacqueline Gabant souhaite ajouter qu'en tant qu'organe culturel, et du fait de sa proximité, le musée Dunkerque 1940 ressent déjà le travail fourni et des retombées.

Monsieur Luc Cirot, invité en sa qualité de responsable du Kursaal, soulève les capacités intéressantes du bâtiment malgré ses défauts connus. Une stratégie collective sera travaillée au Kursaal pour optimiser l'accueil d'événements sur le site.

Il informe de la problématique technique du montage et démontage des gradins : initialement prévu en une journée, le travail nécessite aujourd'hui trois journées de travail. Un constat avec l'entreprise à l'origine des gradins est prévu pour trouver une solution car cela impacte les possibilités sur le calendrier.

De même, n'étant pas producteurs, le Palais des congrès doit se concentrer sur des spectacles tournants, limitant les options.

Il est demandé au Comité de Direction d'approuver le rapport d'activités 2025 des services de l'OTCC et du Palais des Congrès – Le Kursaal.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- **Approuve le rapport d'activités de l'OTCC et du Kursaal 2025 sur la base du document produit en annexe.**

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 2

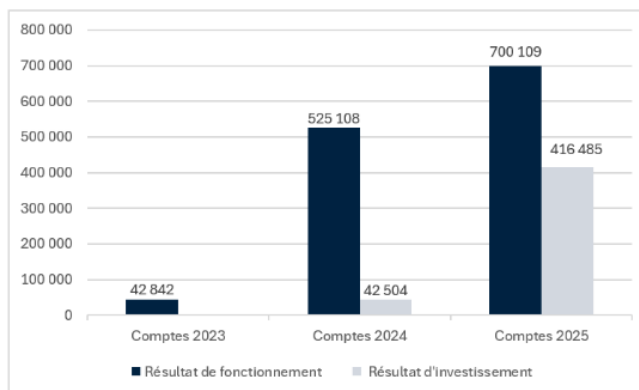
Vote du compte administratif 2025 de l'OTCC

Madame la Présidente présente aux membres du Comité de Direction le compte administratif 2025 de l'OTCC.

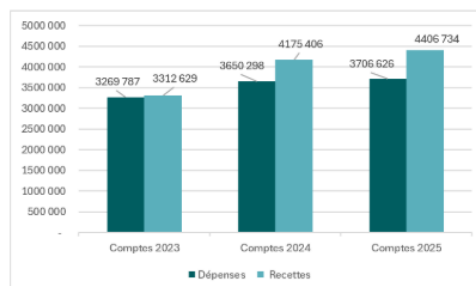
Document en annexe

LES RÉSULTATS DE L'OTCC

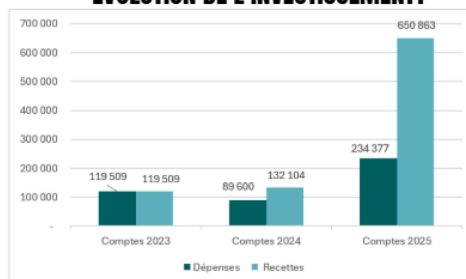
EVOLUTION DES RÉSULTATS



EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT



Monsieur David Delagouttière présente les comptes 2025 de l'OTCC. Le résultat 2025 est positif et en progression notamment grâce à trois facteurs : la liquidation de l'association de l'Office du Tourisme permettant l'intégration d'un boni dans les budgets de fonctionnement et d'investissement de 2025 ; l'augmentation de la marge des recettes ; la maîtrise des dépenses.

RÉPARTITION DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		-	-
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 382 880	1 442 691	1 444 103
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 728 598	1 995 614	2 052 843
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		45 752	94 248
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 119	4 100	955
66 - CHARGES FINANCIERES	219	1 300	-
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 153	256	2 818
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS		30 155	5 265
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-	-
042 - OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	152 818	130 430	106 393
	3 269 787	3 650 298	3 706 626

RECETTES

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		-	666 132
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2	-
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		74 497	82 333
70 - VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	937 837	1 085 992	1 169 723
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 205 410	1 533 472	803 252
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	45 155	1 413 099	1 567 349
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	124 227	-	38 313
78 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	5 773
042 - OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	68 344	73 859
	3 312 629	4 175 406	4 406 734

Monsieur David Delagouttière précise que les charges de personnel représentent 55% des dépenses de fonctionnement, ce qui concorde avec la moyenne nationale. La légère augmentation correspond à l'évolution de la valeur du point. Les charges à caractère générales sont quant à elles stables.

FONCTIONNEMENT - DÉTAILS

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	2024	2025	Evolution
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-
6037 - VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS	-	52 368	52 368
6094 - D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	2 550	-	-2 550
64198 - AUTRES REMBOURSEMENTS CHARGES DE PERSONNEL	69 055	15 134	-53 922
6459 - REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	2 892	14 733	11 841
706 - PRESTATIONS DE SERVICES	863 285	784 486	-78 799
707 - VENTES DE MARCHANDISES	222 895	302 390	79 495
7084 - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	-	82 847	82 847
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 533 472	803 252	-730 221
753 - REVERSEMENT TAXE DE SEJOUR	1 408 892	1 400 000	-8 892
7588 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	4 020	167 720	163 700
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	-	1 674	1 674
773 - MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	-	36 996	36 996
777 - QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	68 344	73 859	5 515
7815 - REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ETC HARGES D'EXPLOITATION	-	5 773	5 773
791 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	-	-	-
TOTAL GENERAL	4 175 406	3 741 230	-434 176

SUBVENTIONS

Type	2024	2025	Commentaires
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 092 078	436 814	Subvention reprise sur 2026
SUBVENTION VILLE DE DUNKERQUE	82 800	82 800	
SUBVENTION AUTRES	53 277	-	Subvention ETAT pour actions marketing
SUBVENTION VPS	78 000	78 000	
MAD PERSONNEL CUD	227 317	205 638	
TOTAL	1 533 472	803 252	

RECETTES DIVERSES

Type	2024	2025	Commentaires
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	-	1 674	
AUTRES REMBOURSEMENTS CHARGES DE PERSONNEL	69 055	15 134	Refacturation personnel
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	-	82 847	Refacturation Direction au BA
D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	2 550	-	
MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE	-	36 996	Remboursement taxe sur les salaires
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	4 020	167 720	Reprise provision CET (103k), commission VPS
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	68 344	73 859	Q/P Reprise de subventions d'investissement
REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	2 892	14 733	Remboursement SS
REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	-	5 773	Reprise de provisions IFC
VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS	-	52 368	
TOTAL	146 861	451 102	

La baisse de la subvention d'exploitation (1.5 million à 800 000€) est compensée par une hausse des produits de gestion courante, l'intégration du résultat reporté et le niveau important du produit total de séjour.

Cette réduction prévue de 730 000€ du poste de subvention s'explique en raison du niveau important de la taxe de séjour : plus la taxe de séjour augmente, plus la subvention de la Communauté Urbaine de Dunkerque diminue. Un trop-perçu de la subvention en 2024 a naturellement été rattrapé sur l'année 2025. Madame la Présidente informe que l'objectif est de diminuer la subvention pour les années à venir qui devrait être compensé par la hausse de la taxe de séjour.

TAXE DE SEJOUR

Type	2024	2025	Evolution
ENCAISSEMENTS	1 359 194	1 430 630	71 436

DETAIL PAR VILLES

VILLES	TOTAL
ARBOUTS CAPPEL	20 146
BOURBOURG	10 207
BRAY-DUNES	167 122
COUDEKERQUE-BRANCHE	22 105
DUNKERQUE	939 183
GHYVELDE - LES MOERES	89 716
GRANDE-SYNTHÉ	51 612
GRAVELINES	68 170
LEFFRINCOUCKE	11 595
LOON-PLAGE	9 398
ST-GEORGES SUR L'AA	1 927
TETEGHEM-COUDEKERQUE	38
ZUYCOOTE	37 699
CRAYWICK	221
SPYCKER	1 490
TOTAL	1 430 630

EVOLUTION

	PART COMMUNALE	PART DEPARTEMENTALE	TOTAL
BP TAXE DE SEJOUR 2025	1 260 000	140 000	1 400 000
ENCAISSEMENTS A CE JOUR	1 287 567	143 063	1 430 630
EVOLUTION €	27 567	3 063	30 630
EVOLUTION %	2%	2%	2%

Monsieur Fabrice Pieters ajoute que sur les 1.4 millions perçus, 10% sont reversés au département du Nord.

Il rappelle également le décalage de perception qui limite la possibilité d'avoir des chiffres précis, cela s'ajuste au fur et à mesure entre prévisionnel et réalisé d'où un rattrapage parfois nécessaire. Avec un passage en taxe de séjour communautaire, il y aura une meilleure visibilité avec un outil unique et une déclaration obligatoire pour les hébergeurs. Une personne à l'Office de Tourisme ou à la Communauté Urbaine de Dunkerque sera dédiée pour surveiller les déclarations et faire respecter cette légalité.

Monsieur Eric Gens confirme cette problématique pour les villes de suivre les déclarations des propriétaires immobiliers. Il existe beaucoup de triches ou de non déclarations de leur part, nécessitant un temps important aux équipes pour s'assurer du respect de la légalité.

PRESTATIONS DE SERVICES ET VENTES BOUTIQUES

Type	2024				2025			
	CA en €	CA en %	Marge brute	Taux de marge	CA en €	CA en %	Marge brute	Taux de marge
VENTES BOUTIQUES	223 168	17%	91 907	41%	302 390	23%	142 002	47%
VISITES GROUPES ET INDIVIDUELS	174 899	14%	91 325	52%	180 813	15%	70 957	39%
TOURISME D'AFFAIRES*	444 704	41%	50 589	11%	361 032	21%	85 610	24%
MONTEES AU BEFFROI	42 905	7%	42 905	100%	41 766	7%	41 766	100%
CONTRATS DE PARTENARIAT	21 620	2%	21 620	100%	20 660	2%	20 660	100%
LOCATION DE KIOSQUES	178 884	16%	94 636	53%	180 215	15%	87 019	48%
TOTAL	1 086 180		392 982		1 086 876		448 014	

*Année 2024 - CA en hausse lié aux Assises de l'Energie (192 000€ encaissés et reversés)

RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
001 - SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE			151 677
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-3 726		-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	123 235	21 256	8 842
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		68 344	73 859
	119 509	89 600	234 377

RECETTES

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
001 - SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	-	-	392 793
10 - DOTATIONS, RESERVES			151 677
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	108 666	1 674	-
021 - VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION		-	-
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 843	130 430	106 393
	119 509	132 104	650 863

Il est demandé au Comité de Direction de voter le compte administratif 2025 de l'OTCC.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- ***Approuve le Compte Administratif 2025 de l'OTCC (budget principal) tel que présenté.***
- ***Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.***

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 3

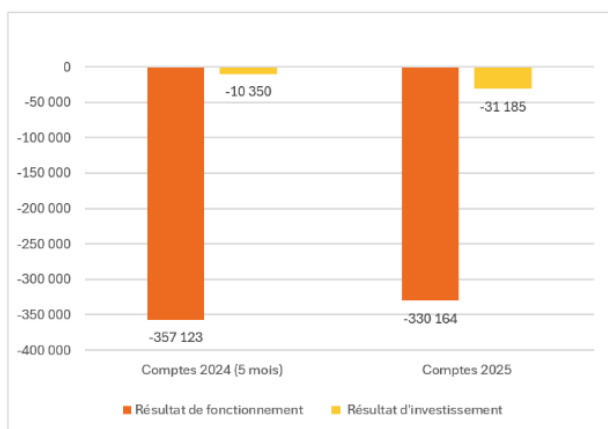
Vote du compte administratif 2025 du budget annexe Le Kursaal

Madame la Présidente présente au Comité de Direction le compte administratif 2025 du budget annexe du Kursaal.

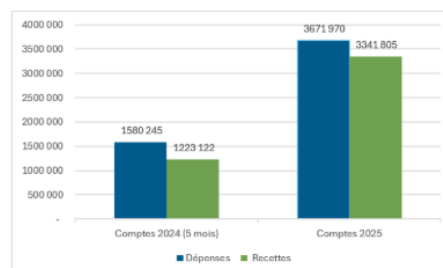
Document en annexe

LES RÉSULTATS DU KURSAAL

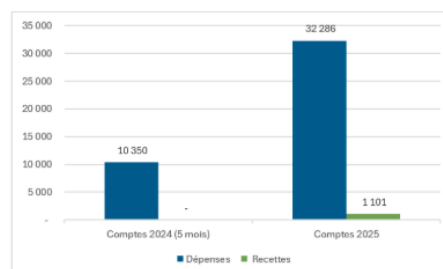
EVOLUTION DES RÉSULTATS



EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT



Monsieur David Delagouttière indique que le résultat négatif s'explique par trois raisons principales : l'intégration du Kursaal en cours d'année au mois d'août ; l'association Palais des Congrès qui n'est pas encore liquidée et n'apporte pas d'excédent ; les recettes de début d'année (notamment bals de carnaval et Bonne Aventure), qui permettaient généralement de couvrir les dépenses de fonctionnement sur toute l'année, n'ont pu être intégrées au résultat, créant un déficit. Toutefois, la maîtrise des dépenses par les équipes a permis de diminuer le résultat négatif.

RÉPARTITION DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Réalisé 2024 (5 mois)	Budget 2025
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	357 123
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	730 952	1 664 084
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	519 288	1 056 180
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	330 005	579 676
66 - CHARGES FINANCIERES	-	-
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	13 805
68 - DOTATION AUX PROVISIONS	-	-
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-
042 - OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	-	1 101
	1 580 245	3 671 970

RECETTES

Chapitre	Réalisé 2024 (5 mois)	Budget 2025
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	-	14 584
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	975 432	1 883 346
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-	1 031 593
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	247 690	412 282
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
	1 223 122	3 341 805

FONCTIONNEMENT - DÉTAILS

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

Postes de dépenses	2024 (5 mois)	2025
ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	454 380	540 887
FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE...)	46 801	393 431
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	7 092	13 039
SOUS-TRAITANCE GENERALE	27 685	89 297
LOCATIONS MOBILIERES	13 382	45 563
ENTRETIEN ET REPARATION DIVERSES	10 743	48 932
MAINTENANCE	36 434	234 876
MULTIRISQUES	32 899	83 424
HONORAIRES	13 189	15 469
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	749	7 132
TAXES FONCIERES	65 378	161 330
REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	95 022	239 837
AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	234 983	339 838

REVERSEMENT A LA CUD (REDEVANCE AFFERMAGE + TF)	160 400	401 167
FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	46 801	393 431
MULTIRISQUES	32 899	89 879
ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES*	454 380	540 887

*Prestations refacturées lors d'événements

FONCTIONNEMENT - DÉTAILS

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Événements	2024 (5 mois)		2025	
	Résultat	Marge	Résultat	Marge
MICE	860 585	487 714	1 385 596	924 190
SPECTACLES	45 642	28 338	208 801	153 838
BALS ET NUITS SECRETES			256 407	230 881
AUTOPRODUCTIONS	69 205	5 000	32 542	31 535
	975 432	521 052	1 883 346	1 340 444

RECETTES DIVERSES

Type	2024	2025
DEGAT BAL		67 441
DEGATS BOUEE BLEUE		
REMBOURSEMENT FORMATION		8 908
INDEMNITE GRADINS	247 690	326 080
	247 690	402 429

DOTATIONS

	2024	2025
MONTANT COMPENSATIONS	-	1 031 593,00

A la lecture des chiffres, le secteur MICE se conforte en tant que premier moteur du Chiffre d'Affaires du Palais des Congrès. Les membres du Comité de Direction s'accordent pour concentrer les efforts sur cette activité qui est la plus rentable de la structure. Une marge de manœuvre se dégage également pour l'activité spectacles et sera à étudier.

RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Réalisé 2024 (5 mois)	Budget 2025
001 - SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	-	10 350
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 350	21 937
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-
040 - OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-
	10 350	32 286

RECETTES

Chapitre	Réalisé 2024 (5 mois)	Budget 2025
10 - DOTATIONS, RESERVES	-	-
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
16 - EMPRUNTS	-	-
021 - VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION	-	-
040 - OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		1 101
	-	1 101

Il est demandé aux membres du Comité de Direction de procéder au vote du Compte Administratif 2025 du budget annexe du Kursaal.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- ***Approuve le Compte Administratif 2025 du budget annexe du Kursaal tel que présenté.***
- ***Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.***

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 4

Vote du compte de gestion 2025 du Receveur (OTCC)

Madame la Présidente soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le compte de gestion 2025 OTCC du Receveur.

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2025 du budget principal OTCC a été réalisée par le Receveur, et le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de l'OTCC.

Document en annexe

Il est demandé au Comité de Direction d'adopter le compte de gestion du Receveur établi pour l'année 2025 et qui est conforme aux écritures du compte administratif du budget principal de l'OTCC.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- ***Approuve le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2025 du budget principal de l'OTCC.***
- ***Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.***

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 5

Vote du compte de gestion 2025 du Receveur (budget annexe Le Kursaal)

Madame la Présidente soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le compte de gestion 2025 du Receveur concernant le budget annexe du Kursaal.

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2025 du budget annexe du Kursaal a été réalisée par le Receveur, et le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du budget annexe du Kursaal.

Document en annexe

Il est demandé au Comité de Direction d'adopter le compte de gestion du Receveur établi pour l'année 2025 et qui est conforme aux écritures du compte administratif du budget annexe du Kursaal.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- ***Approuve le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2025 du budget annexe du Kursaal.***
- ***Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.***

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 6

Affectation du résultat 2025 de l'OTCC

Madame la Présidente expose à l'assemblée que conformément aux dispositions de l'instruction comptable M4, il convient de délibérer sur l'affectation des résultats comptables à la clôture de l'exercice 2025.

BUDGET OTCC

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	33 976.71 €
Intégration de résultat Association	292 700.92 €
Résultat antérieur reporté	373 431.12 €
Résultat de fonctionnement à la clôture	700 108.75 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	175 369.62 €
Intégration de résultat Association	392 792.50 €
Résultat antérieur reporté	-151 676.85 €
Résultat de fonctionnement à la clôture	416 485.27 €

Il vous est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- 416 485.27 € affectés en report à nouveau à la section d'investissement (R001)
- 700 108.75 € affectés en report à nouveau à la section de fonctionnement (R002)

Il est demandé au Comité de Direction d'approuver l'affectation de résultat de l'exercice 2025 de l'OTCC tel que défini ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- **Approuve les résultats du budget principal 2025 de l'OTCC et l'affectation des résultats tel que présenté ci-dessus.**
- **Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.**

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 7

Affectation de résultat 2025 du Kursaal

Madame la Présidente expose à l'assemblée que conformément aux dispositions de l'instruction comptable M4, il convient de délibérer sur l'affectation des résultats comptables à la clôture de l'exercice 2025 du budget annexe du Kursaal.

BUDGET PALAIS DES CONGRES-KURSAAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	26 959.12 €
Résultat antérieur reporté	- 357 123.40 €
Résultat de fonctionnement à la clôture	- 330 164.28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	- 20 835.28 €
Résultat antérieur reporté	- 10 349.57 €
Résultat de fonctionnement à la clôture	- 31 184.85 €

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- - 31 184.85 € affectés en report à nouveau à la section d'investissement (R001)
- - 330 164.28 € affectés en report à nouveau à la section de fonctionnement (R002)

Il est demandé au Comité de Direction d'approuver l'affectation de résultat de l'exercice 2025 du budget annexe du Kursaal tel que défini ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- **Approuve l'affectation des résultats 2025 du budget annexe le Kursaal tel que présenté ci-dessus.**
- **Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.**

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 8

Budget supplémentaire n°1 du budget principal OTCC

Madame la Présidente soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Budget Supplémentaire n°1 du budget principal OTCC.

Le Budget Supplémentaire 2026 a pour objet, d'une part, de reprendre les résultats définitifs de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier, et, d'autre part, d'ajuster les crédits inscrits au Budget Primitif 2026 afin de tenir compte des éléments nouveaux intervenus depuis son adoption.

Les résultats repris sont les suivants :

- Un excédent cumulé de fonctionnement de 700 108,75 € (R002)
- Un excédent d'investissement de 416 485,27 € (R001)

En section de fonctionnement, le Budget Supplémentaire prévoit notamment :

- La reprise des résultats de l'exercice 2025
- L'inscription des crédits nécessaires au remboursement à la Communauté Urbaine de Dunkerque du premier acompte de subvention versé au titre de l'exercice 2025, pour un montant de 436 831.20 €
- La constitution d'une provision de 80 000 € afin de couvrir le risque lié au litige du Blockhaus
- L'inscription d'une provision destinée au remboursement d'un trop-perçu de subvention accordée par le Conseil régional dans le cadre du programme FNADT – Destination France, subvention perçue en 2023, à la suite de la notification du solde restant dû.

En section d'investissement, le Budget Supplémentaire intègre la reprise de l'excédent d'investissement reporté. Cette reprise permet notamment de supprimer l'affectation d'une réserve de 45 000 € initialement inscrite au Budget Primitif 2026 pour équilibrer la section d'investissement.

Document en annexe

Il est demandé au Comité de Direction de valider le Budget Supplémentaire n°1 du budget principal OTCC.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- ***Vote le budget supplémentaire n°1 de l'OTCC tel que présenté.***
- ***Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.***

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 9

Budget supplémentaire n°1 du budget annexe Le Kursaal

Madame la Présidente soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Budget Supplémentaire n°1 du budget annexe Kursaal.

Les résultats définitifs repris sont les suivants :

- Un déficit de fonctionnement de 330 164,28 € ;
- Un déficit d'investissement de 31 184,85 €.

Afin de rétablir l'équilibre de la section de fonctionnement, plusieurs ajustements sont proposés.

En dépenses de fonctionnement, il est notamment prévu :

- Une réduction des crédits du chapitre 011 « Charges à caractère général » à hauteur de 131 630 € ;
- Une diminution des crédits du chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » de 63 318 €, comprenant :
 - Une réduction de 16 000 € des dépenses liées au recours à l'intérim ;
 - Une diminution de 12 318 € de la provision pour congés payés ;
 - Une réduction de 35 000 € des crédits de rémunérations et charges sociales, consécutive au départ récent d'un salarié ;
- Une diminution du virement à la section d'investissement de 9 315,15 € ;
- La suppression de la provision pour départ à la retraite, pour un montant de 60 000 €.

En recettes de fonctionnement, une augmentation des crédits est inscrite à hauteur de 65 900 €.

- 58 280,87 de prestation de services
- 7 620 € en produits de gestion courante

En section d'investissement, les ajustements portent sur :

- Une réduction des crédits consacrés aux immobilisations incorporelles de 5 500 € ;
- Une réduction des crédits destinés aux immobilisations corporelles de 35 000 €.

En recettes d'investissement, les crédits sont diminués de 9 315,15 €, en conséquence de l'ajustement du virement de la section de fonctionnement.

Document en annexe

Il est demandé au Comité de Direction de valider le Budget Supplémentaire n°1 du budget annexe Kursaal.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- ***Vote le budget supplémentaire n°1 du budget annexe Le Kursaal tel que présenté.***
- ***Autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.***

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 4 du 30 juin 2026

DELIBERATION N° 10

Mise à disposition d'un fonctionnaire de la CUD au poste de responsable du Kursaal

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'un fonctionnaire titulaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Monsieur Luc CIROT, a été mis à disposition de l'EPIC OTCC à compter du 8 juin 2026 pour une durée de 3 ans, pour y exercer à raison de 70% d'un ETP les fonctions de responsable du Palais des Congrès Le Kursaal.

Son expérience et ses connaissances professionnelles permettront à cet organisme d'assurer ses missions de service public dans les meilleures conditions.

Les conditions de cette mise à disposition, qui est prononcée par arrêté de l'autorité territoriale investie du pouvoir de nomination, à savoir le Président de la Communauté Urbaine, doivent être définies par une convention de mise à disposition devant être conclue entre l'EPIC OTCC, en tant qu'organisme d'accueil, et la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Conformément aux articles L 512-12 et suivants du code général de la fonction publique et aux dispositions décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition, cette convention définit notamment les modalités de remboursement de la rémunération et des charges sociales afférentes.

Il est demandé aux membres du Comité de Direction d'approuver les termes de la convention de mise à disposition entre la Communauté Urbaine de Dunkerque et l'EPIC OTCC LE KURSAAL, jointe à la présente délibération et d'autoriser Madame la Présidente, à signer ladite convention et les documents afférents.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- ***Approuve les termes de la convention de mise à disposition entre la Communauté Urbaine de Dunkerque et l'EPIC OTCC le KURSAAL.***
- ***Autorise Madame la Présidente à signer ladite convention et les documents afférents.***

13 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction
EPIC OTCC Palais des Congrès Le Kursaal de Dunkerque
Du 30 juin 2026

LISTE DES DECISIONS

Décisions prises par la directrice de l'EPIC OTCC – Palais des Congrès Kursaal en vertu de la délégation de pouvoirs donnée par délibération en date du 13 mai 2026, et portées à la connaissance des membres du Comité de Direction.

- **Décision 03/2026** : Nomination sous-régisseur saisonniers des sous-régies Boutiques, prestations, montées Beffroi et kiosques :
 - Emma LEMAITRE (08/06/2026 – 28/06/2026)
 - Jade OVAL (08/06/2026 – 06/09/2026)
- **Décision 04/2026** : Nomination sous-régisseur saisonniers des sous-régies Boutiques, prestations, montées Beffroi et kiosques :
 - Fanny SPILLEMAECKER (01/07/2026 – 30/08/2026)
 - Léonie AERNOUTS (01/07/2026 – 02/08/2026)
 - Lisa MAERTEN (01/07/2026 – 02/08/2026)
 - Elisa ANDRIEU (01/07/2026 – 02/08/2026)
 - Clémentine TONDEUR (01/07/2026 – 02/08/2026)
 - Elisa COURCO (06/07/2026 – 02/08/2026)
 - TURPIN (06/07/2026 – 30/08/2026)
- **Décision 05/2026** : Nomination sous-régisseur saisonniers des sous-régies Boutiques, prestations, montées Beffroi et kiosques :
 - Aimée BERCKRICK (03/08/2026 – 30/08/2026)
 - Charlotte SEINGIER (03/08/2026 – 30/08/2026)
 - Diane DESURMONT (03/08/2026 – 30/08/2026)
 - Aurore DEVINCK (03/08/2026 – 30/08/2026)

Séance du Comité de Direction
EPIC OTCC Palais des Congrès Le Kursaal de Dunkerque
Du 30 juin 2026

INFORMATIONS

1 Ouverture à la bourse d'emploi pour le poste de directeur de l'EPIC OTCC

Madame la Présidente informe les membres du Comité de Direction qu'une bourse à l'emploi a été ouverte il y a 3 semaines.

Les candidats ont jusqu'au 12 juillet pour répondre, à ce jour, 8 candidatures ont été reçues.

Un premier jury se tiendra le 10 juillet au Kursaal.

Aucune observation n'est formulée.

Plus aucune question n'étant posée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité de Direction se termine à 11h.